

<b>NIVEAU</b>	COLLÈGE : Cycle d'orientation (3 <sup>ème</sup> )
<b>DISCIPLINE</b>	Histoire
<b>CAPACITÉ</b>	S'INFORMER : Prélever l'information
<b>COMPÉTENCE</b>	Présenter un document
<b>MOTS CLÉS</b>	Déportation - Génocide - Vichy - Antisémitisme - Résistance - Collaboration

## 1. TITRE : PRÉSENTER UN DOCUMENT D'ARCHIVES (LETTRE)

## 2. PRÉSENTATION :

- **NATURE DE L'ACTIVITÉ :**

A partir d'un document d'archive tel quel, qu'il n'a pas l'habitude de rencontrer, l'élève doit présenter le document (en déterminer avec précision la nature, l'auteur, la date et l'information principale). En 3<sup>ème</sup>, les élèves, habitués à cette méthode, ne doivent pas l'appliquer de manière mécanique, mais mettre en relation des informations précises, dans la perspective, plus tard, de faire une analyse approfondie de ce document pour en dégager la portée historique.

- **CONDITIONS DE LA PASSATION :**

Temps imparti : 10 mn.

Matériel nécessaire : aucun.

Documents ou matériels complémentaires autorisés : aucun.

- **COMPOSANTES ÉVALUÉES :**

Savoir présenter un texte historique (identifier les éléments essentiels qui permettent d'en faire l'analyse).

- **PRÉ-REQUIS (COMPÉTENCES ET/OU CONNAISSANCES NON ÉVALUÉES MAIS NÉCESSAIRES) :**

Avoir des notions sur la Seconde Guerre mondiale et l'histoire de la France durant cette période. Avoir un minimum de connaissances de la hiérarchie ecclésiastique.

- **ORIGINE DES SUPPORTS NON CRÉÉS PAR LES CONCEPTEURS :**

Archives départementales de Haute-Garonne.

## 3. CONSIGNES DE PASSATION POUR LE PROFESSEUR :

Ce document est un document d'archive. Tapé à la machine à écrire, il est présenté ici sous sa forme d'origine (avec ses fautes). Pour plus de clarté, il convient de faire une première lecture du texte à haute voix avec les élèves.

On peut éventuellement préciser aux élèves le sens des termes « chaire » et « diocèse », même si ce vocabulaire religieux relève du programme de 5<sup>e</sup>.

On peut préciser également que « Noé et Récébédou » sont des noms de lieux situés près de Toulouse où se trouvaient des camps d'internement.

## 4. COMMENTAIRES :

La présentation du document sous la forme d'un fac-similé permet de mettre l'élève au contact d'un document historique. On peut éventuellement préciser que les annotations manuscrites traduisent les pressions que l'archevêque a subies avant la lecture en chaire. (les termes « d'épouvantes » et « horreurs » ont été corrigés par « émouvantes » et « erreurs »).

L'exercice ne présente pas de difficulté méthodologique particulière. On note cependant une source de confusion possible entre la nature originelle du document (une lettre) et sa divulgation révélée par le commentaire final « A lire en chaire le dimanche 23 août 1942 ».

Les items 1 et 4 peuvent révéler cette confusion et doivent donc permettre à l'enseignant de souligner les sources d'erreurs liées à une lecture trop rapide du document ou même des consignes (item 1).

Les items 2 et 3 permettent d'évaluer la confusion entre le nom de l'auteur et sa fonction.

L'item 5 permet d'évaluer si l'élève peut resituer ce texte dans un contexte plus général afin d'en faire une analyse plus pertinente.

L'item 6 permet d'évaluer si l'élève dégage l'idée principale du document, celle qui cible la portée historique du texte, pour pouvoir ensuite argumenter en utilisant ses connaissances.

## 5. TYPES DE RÉPONSES ET CODAGE :

- **Item 1**
  - Réponse attendue: **Une lettre ou un prêche** ..... code 1
  - Réponse erronée pédagogiquement exploitable: **Un discours ou formulation équivalente** ... code 6  
(Même si la lettre est destinée à être lue en chaire, la formulation de la question mentionnant le document *d'origine* ne permet pas de répondre « un discours »)
  - Autre réponse ..... code 9
  - Pas de réponse ..... code 0
  
- **Item 2**
  - Réponse attendue: **Jules-Géraud Saliège ou Saliège ou Mgr. Saliège** ..... code 1
  - Réponse incomplète: **Jules Géraud** (le nom n'est pas donné) ..... code 3
  - Réponse erronée pédagogiquement exploitable: **Un archevêque** (La fonction de l'auteur ne doit pas être confondue avec son identité) ..... code 6
  - Autre réponse ..... code 9
  - Pas de réponse ..... code 0
  
- **Item 3**
  - Réponse attendue: **Archevêque** ..... code 1
  - Réponse moins attendue: **Monseigneur** (c'est seulement un titre honorifique) ..... code 2
  - Réponse erronée pédagogiquement exploitable: **Saliège** (le nom de l'auteur ne doit pas être confondu avec sa fonction) ..... code 6
  - Autre réponse ..... code 9
  - Pas de réponse ..... code 0
  
- **Item 4**
  - Réponse attendue: **Avant le 23 août 1942** ..... code 1  
(La réponse juste est déduite de la mention finale « destinée à être lue en chaire ». Elle invite les élèves à un effort de précision)
  - Réponse moins attendue: **On ne connaît pas la date exacte ou formulation équivalente** ..... code 2  
(On peut accepter une telle réponse, puisque fondée sur la même déduction que pour la précédente)
  - Réponse erronée pédagogiquement exploitable: **23 août 1942** ..... code 6  
(Confusion entre la date de rédaction et la date de lecture. C'est une erreur fréquente liée à une certaine précipitation dans la lecture)
  - Autre réponse ..... code 9
  - Pas de réponse ..... code 0
  
- **Item 5**
  - Réponse attendue: **Seconde Guerre mondiale ou encore « 1939-1945 »** ..... code 1  
(faisant référence à une période)
  - Réponse moins attendue: **L'occupation ou La France de Vichy** ..... code 2  
(faisant référence plus à l'histoire de France)
  - Réponse moins attendue: **L'extermination des Juifs ou le Génocide** ..... code 3  
(faisant référence à un contexte plus précis)
  - Autre réponse (dont la guerre : manque de précision) ..... code 9
  - Pas de réponse ..... code 0
  
- **Item 6**
  - Réponse attendue: Toutes réponses sur le thème de la « **dénonciation du sort fait aux juifs et étrangers** » ..... code 1
  - Réponse moins attendue: **Un rappel des principes de la morale chrétienne** ..... code 2
  - Réponse incomplète: **La dénonciation du sort fait aux juifs** (sans mention des étrangers) ... code 3

Réponse partiellement exacte avec élément erroné: <b>Réponses abordant « les droits de l'homme »</b> .....	code 4
Réponse erronée: « <b>La personne humaine</b> » (lecture trop rapide : l'élève a utilisé le titre : a-t-il lu la lettre ?).....	code 6
Des réponses faisant apparaître un contresens .....	code 9
Pas de réponse .....	code 0

## 6. CALIBRAGE :

(partie renseignée ultérieurement par la DPD)

## 7. SUGGESTIONS PÉDAGOGIQUES :

La présentation des documents (et notamment des textes) en histoire est évaluée dès l'École. Pour se rendre compte de la complexification de cette compétence durant le cursus et pour situer les difficultés de l'élève dans son acquisition, la présentation de ce même document se trouve sur le site de la Banque à différents niveaux (CM2, 6<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>)

La présentation d'un texte historique par un élève de 3<sup>ème</sup> et à fortiori de 2<sup>nde</sup> doit montrer de la rigueur et de la précision afin de permettre par la suite une analyse approfondie du texte lui-même.

L'évaluation de la présentation d'autres types de texte sur la même période permettra de confirmer la maîtrise de cette compétence par l'élève. On pourra utiliser l'outil « présenter un document d'archive (télégramme) » qui porte sur le même contexte historique et géographique.

NOM : .....

CLASSE : .....

DATE : .../.../...

Nombre de questions : 6

Nombre de pages : 2

Temps imparti : 10. min.

**TITRE : Présenter un document d'archives**

*Ne rien écrire  
dans cette colonne*

1) Quelle est la nature du document ?

-----

| 1 6 9 0 |  
1

2) Quel est le nom de l'auteur du document ?

-----

| 1 3 6 9 0 |  
2

3) Quelle est la fonction de l'auteur ?

-----

| 1 2 6 9 0 |  
3

4) Quand ce document a-t-il été écrit ?

-----

| 1 2 6 9 0 |  
4

5) A quelle période de l'histoire le document fait-il référence ?

-----

| 1 2 3 9 0 |  
5

6) Quel est le sujet abordé par le texte ?

-----

| 1 2 3 4 6 9 0 |  
6

LETTRE DE Mgr l'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE  
sur  
"la personne humaine"

-----  
Bien chers frères,

Il y a une morale chrétienne. Il y a une morale humaine. Qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et des droits tiennent à la nature de l'homme; ils viennent de Dieu. On peut les violer.... Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus?  
Pourquoi sommes-nous des vaincus?  
Seigneur, ayez pitié de nous.  
M. Dmae, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes <sup>d'épouvante</sup> émouvantes ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les juives sont des femmes, les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et ces mères de famille. Ils font partie du genre humain ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, Patrie bien-aimée, France qui portes dans toutes les consciences de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, n'en doute pas, tu n'est pas responsable de ces erreurs.

Recevez, mes bien chers frères, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Jules-Géraud SALIÈGE, arch. de Toulouse.

-----  
A lire en chaire le dimanche 23 Août 1942.

\* les mots écrits à la main avaient été censurés (« scènes d'épouvante », « responsable de ces horreurs »).